



## MAIRIE DE PRECY SOUS THIL

### INSCRIPTIONS A L'ECOLE PRIMAIRE

**ANNEE SCOLAIRE 2024-2025**

Les inscriptions à l'école primaire de PRECY-SOUS-THIL auront lieu :

**A COMPTER DU LUNDI 29 AVRIL 2024**

- par mail : [mairie-precy@wanadoo.fr](mailto:mairie-precy@wanadoo.fr)

ou

- sur rendez-vous : 03.80.64.57.18

Fournir :

- une pièce d'identité des parents ou du responsable légal
- le livret de famille en entier (parents + tous les enfants)
- le carnet de santé de l'enfant (pages des vaccinations obligatoires)
- un justificatif de domicile

L'inscription en primaire d'un enfant scolarisé jusque-là en maternelle est obligatoire.